



COMMUNE DE BELFAUX

026 476 60 20 | commune@belfaux.ch | C.P. 134 | Rte de Lossy 7 | 1782 Belfaux

ASSOCIATION DE LA CRÈCHE BARBOTINE

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2026 A L'ADMINISTRATION COMMUNALE, A BELFAUX

Présents :

Présidence :

- Commune de Belfaux : Mme Marianne Aebischer

Délégués

- Commune de Belfaux : M. Frantz Simonis (dès 17h45)
- Commune de Grolley-Ponthaux : M. Valentin Sapin
- Commune de Misery-Courtion : Mme Sabine Haymoz
- Commune de La Sonnaz : M. Frédéric Mauron

Comité de direction

- Commune de Belfaux : Mme Marianne Aebischer, Présidente
- Commune de Grolley-Ponthaux : Mme Birgit Bronner
- Commune de Misery-Courtion : M. Christophe Frossard, Vice-président
- Commune de La Sonnaz : Mme Gwenaëlle Ecoffey
- Crèche Barbotine : Mme Béatrice Dénervaud, secrétaire-comptable

Excusés :

- Commune de Belfaux : M. Ilias Nafaï
- Crèche Barbotine : Mme Tiffany Duffey, Directrice

Secrétariat :

- Mme Amélie Robatel
-

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2025
2. Rapport de la Présidente du comité de direction
3. Rapport de la Directrice
4. Comptes d'exploitation et bilan 2025
5. Rapport de la commission financière
6. Rapport et préavis de l'organe de révision
7. Approbation des comptes 2025
8. Divers

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17h33.

Madame Marianne Aebischer souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La présidente informe les délégués que la séance est enregistrée pour en faciliter sa retranscription.

Approbation de l'ordre du jour

Madame Marianne Aebischer ouvre la discussion sur l'ordre du jour tel que présenté ci-avant.

Comme la parole n'est pas demandée, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Approbation du PV de l'assemblée du 30 octobre 2025

Madame Marianne Aebischer demande s'il y a des remarques ou corrections sur le PV de l'Assemblée des délégués du 30 octobre 2025.

Tel n'est pas le cas, Madame Marianne Aebischer soumet aux délégués le PV de la séance du 30 octobre 2025 pour approbation.

Le PV de la séance des délégués du 30 octobre 2025 est approuvé sans remarque et à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

2. Rapport de la Présidente du comité de direction

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas grand-chose à dire de mon côté. Il faut dire qu'avec Tiffany et Béatrice, ainsi que les équipes, tout roule. Je passe très régulièrement à la crèche pour valider les factures, signer divers documents et surtout discuter des éventuels soucis, que ce soit au niveau du personnel ou des parents ou des infrastructures, etc.

Le comité de direction s'est réuni à 8 reprises en 2025 et toujours le jeudi matin à 6h30 à l'administration communale de Belfaux. Avec le groupe WhatsApp, on peut des fois rapidement solutionner un petit problème.

Pour ce qui concerne d'éventuelles interventions au niveau des bâtiments, une application appelée Dalux permet de signaler le problème. Trois possibilités s'offrent ensuite : le personnel de la crèche peut le régler ; le concierge de l'école ou un membre de l'édilité de Belfaux intervient ou une entreprise externe est mandatée.

4 communes formant l'Association de la Crèche Barbotine, il serait compliqué de demander au personnel des communes de Grolley-Ponthaux, La Sonnaz ou Misery-Courtion d'intervenir à tour de rôle. Par conséquent, une convention a été signée entre la Direction de la crèche et la Commune de Belfaux. Les interventions seront facturées à la crèche au tarif de CHF 63.00 l'heure, soit CHF 70.00 ./. 10 % de rabais.

Je vous remercie pour votre attention.

3. Rapport de la Directrice

Madame Tiffany Duffey étant absente, Madame Aebischer nous lit le rapport de la Directrice.

L'année 2025 a été une année stable, placée sous le signe de l'amélioration continue. Plusieurs groupes de travail se sont réunis afin de développer différents projets. Nous avons notamment procédé à la mise à jour des descriptifs de fonction des éducateurs et éducatrices ES de l'enfance ainsi que des assistant·e·s socio-éducatif·ve·s CFC.

Par ailleurs, le projet de l'espace forestier a été mené tout au long de l'année. La construction de cet espace est prévue pour le 9 mai prochain.

Personnel

En 2025, deux démissions ont été enregistrées au sein du personnel ASE. La première est liée à une réorientation professionnelle, tandis que la seconde concerne un changement de taux d'activité.

Un apprenti de première année a également décidé d'interrompre sa formation afin de se réorienter vers un autre domaine.

Pour l'année scolaire 2025–2026, l'équipe accueille :

- une stagiaire longue durée,*
- une apprentie de première année,*
- une étudiante ES en première année de formation raccourcie,*
- une étudiante ES en dernière année de formation raccourcie.*

À l'été 2025, nos deux apprenties de troisième année de la volée précédente ont brillamment obtenu leur CFC d'assistante socio-éducative. Elles ont toutes deux trouvé un emploi après les vacances d'été.

À la fin de l'année 2025, l'ensemble des congés maternité liés aux six grossesses annoncées durant l'année 2024–2025 est arrivé à son terme.

Taux d'occupation

En janvier 2025, la crèche accueillait 134 enfants. En décembre 2025, ce chiffre s'élevait à 117 enfants.

Durant l'été, 25 enfants ont quitté la crèche, dont 20 pour rejoindre l'école enfantine.

La répartition des enfants par commune en décembre 2025 est la suivante :

- Belfaux : 45 enfants*
- Misery-Courtion : 24 enfants*
- Grolley-Ponthaux : 20 enfants*
- La Sonnaz : 28 enfants*

Total : 117 enfants

Événements de l'année

En 2025, les équipes éducatives ont abordé plusieurs thématiques avec les enfants, notamment les couleurs, l'alimentation et le corps humain.

Les deux groupes des grands ont participé au cortège du carnaval des Bolzes le mardi gras. Cette sortie a été une expérience très positive pour les enfants, qui ont pu vivre un moment

festif et riche en souvenirs. Les familles étaient également enchantées et les équipes ravies que tout se soit déroulé dans de bonnes conditions.

De nombreuses sorties ont également été organisées par les équipes tout au long de l'année :

- cueillette de fraises à Chésopelloz,*
- visite de la place de jeux du Domino,*
- découverte des poussins au Musée d'histoire naturelle,*
- sortie à la forêt de Moncor,*
- après-midi au FunHouse à Granges-Paccot,*
- visite du Papiliorama à Kerzers,*
- visite du marché de Noël à Berne,*
- ainsi que plusieurs autres activités.*

En juillet, nous avons célébré les 20 ans de l'Association de la crèche Barbotine, en même temps que la fête de l'été. L'événement s'est déroulé à la salle paroissiale de Belfaux.

Les familles ont pu participer à différentes activités en lien avec le thème des couleurs, partager un repas préparé par notre traiteur ainsi qu'un plateau de fromages. Les desserts ont été réalisés avec la participation des familles.

Un papa magicien a également offert un spectacle qui a émerveillé petits et grands.

Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur François Losey ainsi que l'équipe de l'édilité pour le prêt de matériel et leur aide précieuse lors de l'installation.

En décembre, nous avons célébré notre traditionnelle fête de Saint-Nicolas. Les enfants ont confectionné des flambeaux pour les groupes des moyens et des grands, et des myrtes pour la nurserie. Ils ont ensuite défilé jusqu'à leurs parents avant de chanter une chanson tous ensemble.

Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants et leur a offert un biscôme et une mandarine. Les familles ont également pu faire une photo souvenir avec Saint-Nicolas et le Père Fouettard. Certains enfants ont profité de ce moment pour confier symboliquement leur lolette ou leur couche à Saint-Nicolas, marquant ainsi une étape importante dans leur développement.

Je souhaite également souligner et féliciter l'engagement des équipes éducatives qui organisent, préparent et animent toutes ces activités en plus de leur travail quotidien auprès des enfants.

Dans l'ensemble, l'année 2025 s'est très bien déroulée.

Je souhaite profiter de ce moment pour remercier chaque collaboratrice et collaborateur qui s'investit chaque jour auprès des enfants. C'est un réel plaisir pour moi de partager mon travail avec eux, et leur engagement constitue une véritable source de motivation.

Je remercie également Béatrice Dénervaud pour son travail, son soutien et sa collaboration qui me sont toujours aussi précieux.

Mes remerciements vont aussi aux parents pour leur compréhension et leur collaboration tout au long de l'année.

Je remercie enfin le comité de direction pour son soutien ainsi que l'assemblée des délégués pour son écoute et la confiance qu'elle accorde à notre travail.

Monsieur Valentin Sapin demande si les deux personnes ont été remplacées. Il est répondu par l'affirmative, au même taux d'occupation. Madame Dénervaud informe également qu'une des collaboratrices est enceinte.

4. Comptes d'exploitation et bilan 2025

Madame Aebischer passe la parole à Madame Dénervaud pour commenter ce point de l'ordre du jour.

Madame Dénervaud procède à la lecture du bilan.

Bilan				01.01.2025 au 31.12.2025			
ACTIF		2025	2024	PASSIF		2025	2024
1	ACTIFS	200 486,16	258 122,04	2	PASSIFS	200 486,16	258 122,04
10	Liquidité	27 350,51	122 586,70	20	Engagement courants	54 782,40	76 085,70
.10000.00	Caisse	173,45	86,90	.20000.00	Créanciers	26 718,85	9 744,20
				.20001.03	La Mobilière,c/c LPP LAA maladie	14 154,65	15 736,75
.10020.00	Raiffeisen Epargne 16795.7	24 527,06	119 849,80	.20001.01	Caisse de compensation	13 483,45	45 773,60
.10702.00	Part sociale Raiffeisen no 12725	200,00	200,00	.20001.02	LPP-PAX	-150,60	136,60
.10030.01	Dépôts de clés	2 450,00	2 450,00	.20001.05	Impôt à la source	576,05	4 694,55
	Débiteurs	84 760,20	107 685,34				
.10100.00	Débiteurs	85 760,20	108 685,34	22	Provisions		
.10100.01	Indemnité journalière	0,00	0,00		Provision diverses	0,00	0,00
.10100.99	Provision sur perte débiteurs	-1 000,00	-1 000,00				
	Actifs transitoires	73 375,45	10 350,00	25	Passifs transitoires	115 993,04	132 733,93
.10400.00	Actifs transitoires	73 375,45	10 350,00	.20410.00	Passifs transitoires	115 993,04	132 733,93
				.20400.00	Salaire à payer	0,00	0,00
	Actifs immobilisés	15 000,00	17 500,00				
	Immobilisations corporelles			29	Fonds propres	29 710,72	49 302,41
.14060.02	Mobilier & équipements	15 000,00	17 500,00	.29800.01	Capital	49 302,41	49 302,41
				.29900.00	Perte de l'exercice	-19 591,69	0,00
					la perte sera pris en charge par les communes		
	TOTAUX	200 486,16	258 122,04			200 486,16	258 122,04

1

Monsieur Sapin s'interroge, au niveau du bilan, sur le compte « Raiffeisen Epargne 16795.7 », relevant une différence importante entre 2024 et 2025. Il est précisé qu'au 31.12.2025 le SEJ n'avait pas encore effectué son paiement, ce qui explique une situation transitoire, à laquelle s'ajoutent également les deux loyers des locaux à payer en avance.

Monsieur Valentin Sapin souhaite apporter quelques corrections mineures :

- Page 2 : remplacer le titre « Pertes et Profits 2024 » par « Pertes et Profits 2025 ».
- Page 4 : sous « Communes et associations de communes », remplacer « Commune de Grolley » par « Commune de Grolley-Ponthaux ».

La perte de l'exercice est répartie entre les communes comme suit :

Commune	Demi-jours	Population légale	Population légale pondérée par l'IPF	Total
Grolley-Ponthaux	1'405.90	2'100.15	705.05	4'211.10
Misery-Courtion	2'182.95	1'713.15	511.25	4'407.35
La Sonnaz	2'126.05	1'018.90	378.90	3'523.85
Belfaux	4'080.95	2'514.70	853.75	7'449.40
Totaux	9'795.85	7'346.90	2'448.95	19'591.70

5. Rapport de la commission financière

Madame Marianne Aebischer donne la parole à Monsieur Frédéric Mauron, pour donner lecture du rapport de la Commission financière :

*Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les délégués,*

Lors de sa séance du 18 février 2026, la commission financière a pris connaissance des comptes 2025 préparés par le Comité de direction de la crèche Barbotine. Mme Béatrice Dénervaud, secrétaire-comptable, nous a donné toutes les informations nécessaires à notre bonne compréhension des comptes.

Les comptes se soldent par une perte de CHF 19'591.69. Le budget avait été établi sur la base d'un taux de remplissage de 95% au lieu de 90%.

La commission financière de l'association de la Crèche Barbotine remercie les membres du Comité de direction et la secrétaire-comptable pour le travail effectué.

Après une analyse attentive, la commission financière propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2025 tels que présentés.

Madame Aebischer remercie Monsieur Mauron pour la lecture du rapport de la Commission financière.

Madame la Présidente demande si la répartition par commune est en ordre pour l'ensemble des communes. Il lui est répondu par l'affirmative.

6. Rapport et préavis de l'organe de révision

Madame la Présidente passe la parole à Monsieur Mauron pour donner lecture du rapport de GF Audit SA, qui est l'organe de révision. Le rapport entier n'est pas lu.

Ce rapport de révision est joint au présent procès-verbal.

Madame Aebischer remercie Monsieur Mauron pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

7. Approbation des comptes 2025

Madame Aebischer soumet pour approbation aux délégués les comptes 2025 tels que présentés.

Les délégués approuvent à l'unanimité les comptes 2025 tels que présentés, avec remerciements à Madame Dénervaud, secrétaire comptable, et au Comité de direction.

La présidente clôt la discussion relative à ce point de l'ordre du jour.

8. Divers

Madame Aebischer ouvre la discussion dans les divers.

Madame Marianne Aebischer informe que la législature touche à sa fin et qu'une séance extraordinaire est prévue le jeudi 7 mai 2026 à 18 heures afin de permettre au comité de direction de se reconstituer. Madame Dénervaud adressera un « Save the date » aux communes.

Il est également proposé d'ajouter à l'ordre du jour du 7 mai prochain un point relatif à la fixation de la date du budget.

Madame Dénervaud informe qu'elle transmettra à la commission financière les jetons de présence.

La parole n'étant pas demandée, Madame Marianne Aebischer clôt la discussion relative à ce point de l'ordre du jour.

Madame Aebischer félicite les conseillers qui poursuivent leur mandat et leur souhaite plein succès pour la suite. Elle remercie les délégués pour leur présence et clôt la séance à 18h00.

Belfaux, le 26 mars 2026

La Secrétaire :

Amélie Robatel

Approuvé lors de l'Assemblée des délégués du

**AU NOM DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
DE LA CRÈCHE BARBOTINE**

Le Président/La Présidente

La Secrétaire

xx

Amélie Robatel